CONGRES DES MAIRES ET ELUS DU LOT 2019

Dimanche 6 octobre 2019 à 9 h

PRAYSSAC (Espace Maurice-Faure)



PROGRAMME DU CONGRES

Les débats sont animés par M. Jean DUMONTEIL

9 h Ouverture du congrès

- Ouverture du congrès par M. Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, maire de Cahors, président du Grand Cahors, président de l'AMF46
- Discours de bienvenue de Mme Fabienne SIGAUD, maire de Prayssac

Assemblée générale ordinaire

- Rapport financier M. Jacques POUGET, maire de Lalbenque, trésorier de l'AMF46
- Rapport des commissaires aux comptes M. Didier SAINT-MAXENT, maire de Ladirat
- Rapport d'activité M. Serge BLADINIÈRES, maire de Pescadoires, secrétaire général de l'AMF46
- Rapport moral M. Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, maire de Cahors, président de l'AMF 46

9 h 30 Quelle collaboration entre l'Etat et les collectivités pour la sécurité des personnes ?

- M. Fabrice MORAND, consultant, formateur en politiques publiques sécurité et prévention de la délinquance
- M. Jean-Marie OUSTRY, maire de Villesèque
- M. Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, président de l'AMF46
- M. Frédéric ALMENDROS, procureur de la République
- M. Jérôme FILIPPINI, préfet du Lot

11 h Comment reconnaître, valoriser et encourager l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires ?

- M. Jean-Paul LACOUTURE, directeur de Cabinet du préfet
- Colonel hors classe Bernard TACHET DES COMBES, directeur du SDIS
- M. Serge RIGAL, président du Département et président du SDIS

11 h 45 Table ronde des parlementaires

- M. Aurélien PRADIE, député de la 1^{ère} circonscription
- Mme Huguette TIEGNA, députée de la 2ème circonscription
- M. Jean-Claude REQUIER, sénateur du Lot
- Mme Angèle PRÉVILLE, sénatrice du Lot

12 h 15 Clôture du congrès

• M. Jérôme FILIPPINI, préfet du Lot

13 h

Cocktail déjeunatoire (Château de Chambert à Floressas)

(Pour les élus : accès à l'espace déjeuner au Château de Chambert, uniquement pour les personnes ayant retourné leur inscription et le règlement avant le 27/09/2019)

Pour des raisons pratiques et pour faciliter le stationnement, nous vous invitons, dans la mesure du possible, à favoriser le covoiturage!



Pour ceux qui le souhaitent, il sera possible de visiter le domaine (durée de la visite : 45 minutes).

Premier départ à 15 h (groupes de 40 personnes)



PLAN D'ACCES

CONGRES: Espace Maurice-Faure, 38 rue de la République à Prayssac



DEJEUNER: Château de Chambert à Floressas

